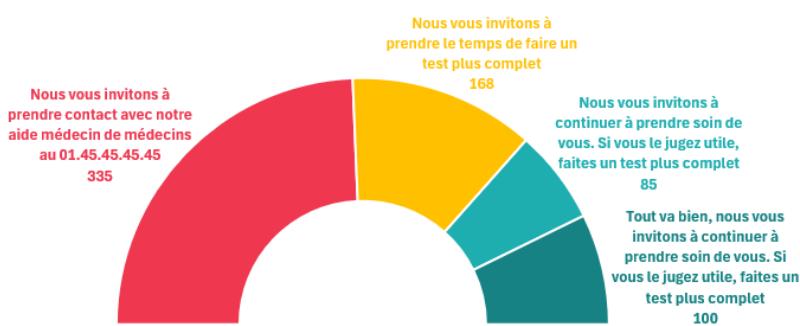


Paris, le 23 janvier 2026

Baromètre santé des médecins libéraux franciliens : 43 % des médecins répondants en situation d'épuisement professionnel

L'URPS Médecins Libéraux Île-de-France dévoile les résultats de la 4^e édition de son Baromètre Santé des médecins libéraux. Cette année, 688 médecins libéraux franciliens ont répondu à l'auto-questionnaire en ligne mis à disposition sur le site de l'URPS, permettant d'établir un état des lieux inédit de leur santé physique, psychique et professionnelle.

Ce baromètre s'inscrit pleinement dans une politique engagée : l'URPS revendique l'importance de « prendre soin des médecins », convaincue qu'un médecin en bonne santé est un médecin qui prend mieux soin de ses patients. À ce titre, elle a structuré un réseau de confrères « Médecin de médecin » et développé des bilans Sport-Santé en partenariat avec les Maisons Sport-Santé présentes dans toute l'Île-de-France.



Un médecin sur deux se situe dans une zone à risque, avec pour recommandation de consulter un confrère.

Seulement 26 % des médecins déclarent avoir un médecin qui suit leur santé.

Dans le détail, les résultats 2025 confirment les grandes tendances des années précédentes :

- **Épuisement professionnel :** 43 % des médecins en zone de risque
- **Dépersonnalisation et perte d'empathie :** 56 % des médecins en zone de risque

Une situation contrastée

Les médecins se déclarent plusieurs fois par semaine :

- Fatigués au réveil : pour 40 % d'entre eux
- A bout à la fin de leur journée : pour 40 % d'entre eux
- Plein d'énergie : pour 52 % d'entre eux

Sur le plan de leur prise en charge et suivi médical :

- 25 % des médecins déclarent n'avoir fait **aucun dépistage** ou examen de contrôle durant les deux dernières années.
- 48 % déclarent avoir un **symptôme somatique** qui aurait dû les amener à consulter sans l'avoir fait.

Des points positifs

- 95 % des médecins répondants déclarent avoir le sentiment de s'occuper régulièrement très efficacement de leurs patients.
- La majorité des médecins arrivent à préserver une activité sociale, culturelle ou sportive sans doute essentielle à leur équilibre, 84 % ont réussi à partager dans les 8 derniers jours un repas familial ou amical, 75 % à avoir une activité culturelle ou sportive.

L'auto-questionnaire du baromètre santé URPS s'inscrit dans la démarche de **certification des médecins** qui incite les médecins à mieux prendre en compte leur propre santé. A la suite de l'auto-questionnaire, l'URPS délivre au

médecin une attestation à déposer sur son compte individuel de l'Agence du numérique en santé (ANS).

L'URPS encourage les médecins libéraux à faire
un bilan sport santé pour consolider ou reprendre une activité physique

L'URPS a noué des partenariats avec des Maisons Sport Santé dans chaque département d'Île-de-France pour mettre en place **des bilans sport santé** d'une heure pour les médecins libéraux, avec une prise en charge par un enseignant en activité physique adaptée (EAPA), diplômé et formé pour réaliser ces bilans.



Pour prendre rendez-vous avec un confrère :
le réseau Médecin de médecin de l'URPS

Médecin de médecin est un réseau de médecins libéraux qui :

- se portent volontaires pour prendre en charge, écouter ou orienter leurs confrères médecins qui traversent une difficulté professionnelle, personnelle ou médicale ;
- sont disponibles pour offrir un soutien, des conseils ou une prise en charge adaptée selon la situation évoquée.

L'objectif est d'aider les médecins entre eux face à des situations qui peuvent aller de l'épuisement professionnel et du stress à des difficultés d'exercice ou de santé personnelle. Cela représente une approche de solidarité professionnelle face à des problèmes que peuvent rencontrer les praticiens dans leur quotidien.

En savoir plus :

- [Réseau médecin de médecin](#)
- [Faire mon bilan sport santé](#)

À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 20 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 60 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ». Plus d'informations : www.urps-med-idf.org

Contact presse

Sylvie Courboulay, responsable communication
06 86 80 88 56 – sylvie.courboulay@urps-med-idf.org